

Baccalauréat Technologique

Session 2018

Histoire-Géographie

Série : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.,

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.

10 points

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1 à 13.

*La feuille **Annexe page 13/13** est à rendre avec la copie d'examen.*

PREMIERE PARTIE :

Questions d'histoire :

1. Parmi ces quatre moments de l'histoire de la Chine, choisissez-en deux et placez les numéros correspondant aux deux moments choisis sur l'axe chronologique fourni en annexe page 13 (à rendre avec la copie) : (2 points)

1 : proclamation de la République populaire de Chine

2 : fin de l' « Empire du Milieu »

3 : mise en place de la politique de l'enfant unique

4 : attaque de la Chine par le Japon

2. Définissez ce qu'est la « Guerre froide ». (2 points)

3. Quel homme politique est à l'origine de l'expression de « *rideau de fer* » ? (1 point)

- a. L'américain H. Truman
- b. Le soviétique J. Staline
- c. Le britannique W. Churchill

Questions de géographie

4. Définissez la notion de mondialisation. (1 point)

5. Citez deux éléments qui caractérisent la Division Internationale du Travail (DIT). (2 points)

6. Localisez, nommez sur la carte deux espaces marqués par des tensions géopolitiques et renseignez la légende fournie en annexe (page 13). (2 points)

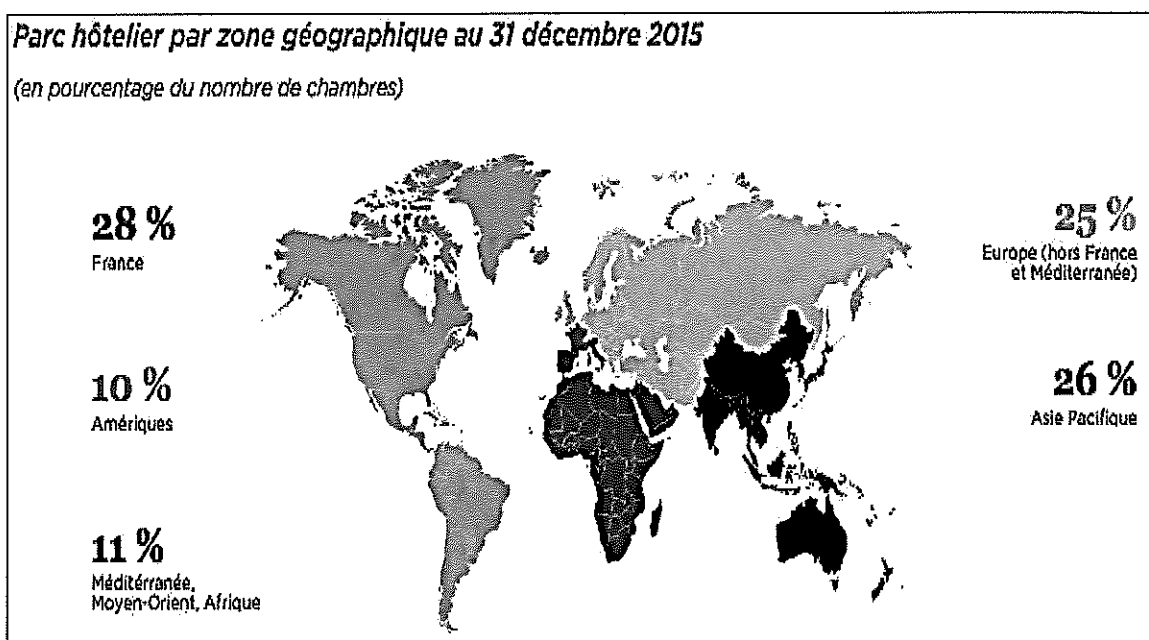
SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie.

EXERCICE 1. Sujet d'étude : un groupe hôtelier international.

Document n°1 : le parc hôtelier du groupe *AccorHotels*¹ dans le monde (en pourcentage du nombre de chambres du groupe hôtelier).



1. *AccorHotels* occupe la 6^e place des groupes hôteliers au niveau mondial.

Source : *AccorHotels*, document de référence et rapport financier annuel 2015, mars 2016, page 6.

Document n°2 : la stratégie internationale du groupe *AccorHotels* dans les pays émergents.

« [...] Ibis, la marque détenue par le groupe français Accor fait un tabac¹ sur les marchés émergents. Face à l'essor de la classe moyenne locale, les grandes chaînes hôtelières françaises ont choisi d'implanter dans les pays émergents des établissements proposant des chambres confortables à prix modérés. [...]

Accor promeut² ses marques Mercure et Ibis au Brésil, en Russie, en Inde et en Chine (BRIC)³. Selon Christian Karaoglanian, directeur du développement hôtelier : " Se déployer dans les marchés émergents est l'un des objectifs prioritaires de notre groupe. C'est là que se trouve la croissance de demain ". Les taux de croissance des BRIC font en effet rêver les investisseurs : 7,8 % en Chine en 2012, 4,5 % en Inde, 3,6 % en Russie... Possédant déjà 120 hôtels en Chine, l'important groupe hôtelier Accor vise désormais le marché indien [...]. Le groupe, qui a annoncé un chiffre d'affaires de 5,65 milliards d'euros l'année dernière, prévoit d'ouvrir 45 hôtels en Inde d'ici 2015, principalement des Ibis et Formule 1.

Si Accor détient 23 % de son parc hôtelier en Asie du Pacifique, il développe également des hôtels au Brésil, pays qui accueillera la Coupe du Monde de football en 2014 et les Jeux Olympiques d'été en 2016. "Ces événements créent une dynamique et accélèrent le processus de développement de la clientèle business et loisir ". [...]

En Afrique aussi, les professionnels du secteur hôtelier ont programmé de nombreuses ouvertures d'établissements. Ces investissements sont notamment motivés par les perspectives de développement de l'hôtellerie, offerte par la forte croissance et l'accroissement de la classe moyenne. Avec 116 hôtels, Accor est aussi l'un des premiers groupes hôteliers sur le continent africain et il a même créé un site Internet destiné spécifiquement à ses clients africains.

Et le numéro un français de l'hôtellerie n'a pas fini de surfer sur le succès de ses sites de réservation, il a lancé en février 2013 l'application pour smartphone Ibis. Grâce à cette technologie, on peut réserver une chambre dans l'un des 1600 hôtels Ibis de la planète depuis son téléphone, partout dans le monde ».

1. « Fait un tabac » : remporte un succès.

2. Favorise

3. BRIC : Ces quatre pays sont des pays émergents intégrés à la mondialisation.

Source : Caroline Jury, « *La France s'implante dans les pays émergents* », Ministère des affaires étrangères, Actualités n°22, mai 2013.

Questions :

- 1) Décrivez la répartition géographique du parc hôtelier d'*AccorHotels*. (Documents 1 et 2)
- 2) Justifiez le choix des BRIC comme « objectifs prioritaires » du groupe hôtelier. (Document 2)
- 3) Expliquez la stratégie d'implantation du groupe *AccorHotels* au Brésil. (Document 2)
- 4) Le groupe *AccorHotels* est un groupe hôtelier majeur aux activités mondialisées. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

EXERCICE 2. Sujet d'étude : le tourisme en Himalaya

Document n°1 : tourisme et développement au Népal.

« Grâce aux emplois dans le portage, la construction des *lodges*¹ ou la restauration, le tourisme de montagne suscite également des retombées économiques notables en offrant une alternative à une jeunesse sous-employée qui n'a d'autres choix pour survivre que l'émigration dans les pays du Golfe et en Inde, le mercenariat² dans l'armée (...). À l'échelle des aires protégées, le tourisme est en train de substituer progressivement une économie de service à l'ancienne économie agro-sylvo-pastorale³, qui connaissait déjà depuis la fin des années 1950 de profondes mutations économiques. Ces dernières sont liées à la concurrence des produits de la plaine et au manque de main-d'œuvre provoqué par une émigration vers le Teraï⁴ encouragée par l'État.

Des *lodges* et des restaurants, boutiques d'artisanat ou de vente de matériel de montagne et même des cybercafés jalonnent désormais les sentiers. Le développement touristique de ces vallées, matérialisé par des maisons plus vastes, des équipements de base, comme l'électricité, les systèmes d'adduction d'eau, la présence d'écoles secondaires et parfois de centres de santé, contraste en effet de façon flagrante avec les régions qui ne sont pas traversées par un itinéraire de trekking et qui, du coup, appellent de leurs vœux le tourisme. Contrairement à certaines idées reçues, cette « touristification » ne rebute pas les trekkeurs. "Trop de touristes ne tue pas le tourisme", bien au contraire. L'attraction du plus haut sommet de la terre, l'expérience du trekking en lui-même, le confort accru des *lodges* et l'animation des sentiers dans une montagne humanisée et cosmopolite sont parmi les éléments du succès touristique ».

1. Lodge : résidence pour touristes.

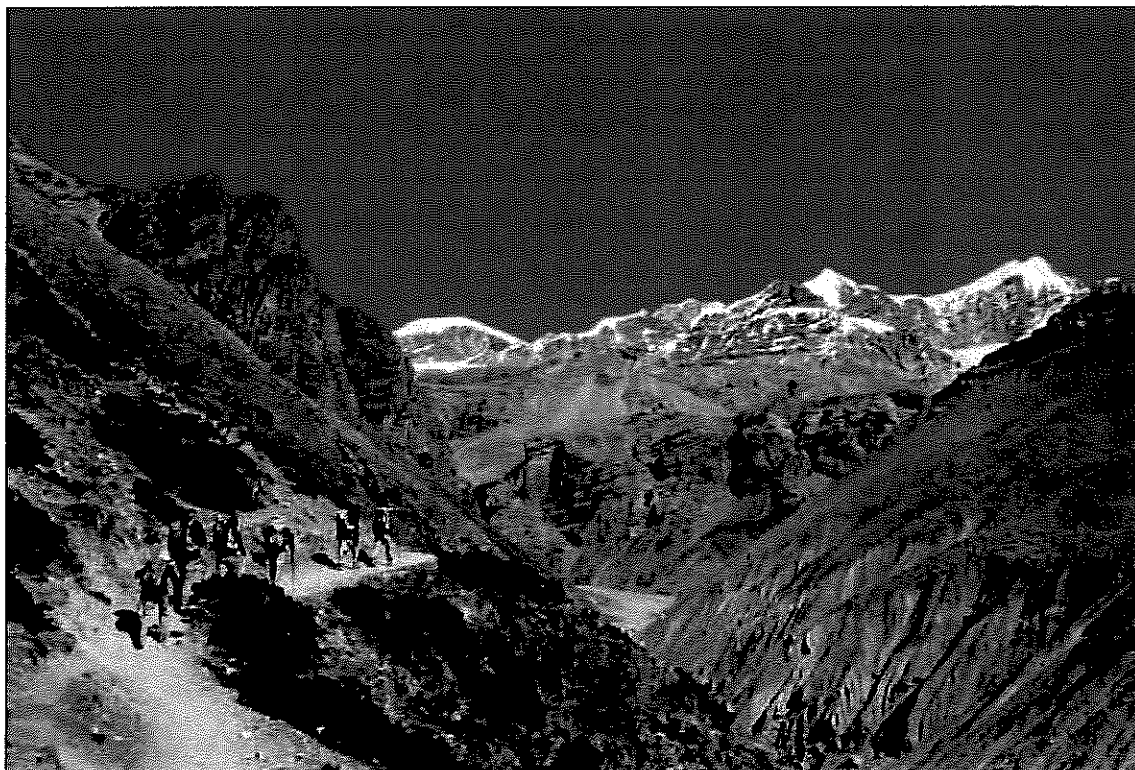
2. Mercenariat : un mercenaire est un soldat professionnel qui se met au service d'un pouvoir et qui reçoit un salaire supérieur à un soldat officiel.

3. Économie agro-sylvo-pastorale : économie traditionnelle fondée sur l'agriculture, l'utilisation de la forêt et l'élevage.

4. Teraï : plaine du sud du Népal.

Source : Isabelle Sacareau, « Évolution des politiques environnementales et tourisme de montagne au Népal », *Revue de Géographie Alpine*, 2009.

Document n°2 : le « Grand tour des Annapurnas », proposition du voyageur *Terres d'Aventure*.



Source : site Internet du voyageur *Terres d'Aventure*, « le voyage à pied ». (Consulté le 14 septembre 2017)

Questions

1. Nommez l'espace concerné par les deux documents. (Documents 1 et 2)
2. Identifiez et décrivez la pratique touristique dans cette région. (Documents 1 et 2)
3. Repérez les acteurs du tourisme. (Documents 1 et 2)
4. Quels sont les impacts économiques du développement du tourisme dans cette région (Document 1) ?
5. Les deux documents présentent deux visions différentes de cette région. Justifiez cette affirmation.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire.

EXERCICE 3. Sujet d'étude : les femmes dans la société française depuis 1945.

Document n°1 : évolution de la répartition des tâches domestiques hommes-femmes en 25 ans.

« La répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes a peu évolué en 25 ans : en 2010, les femmes effectuaient 71 % des tâches domestiques et 65 % des activités parentales. C'est le constat d'une étude de l'Insee, qui analyse l'évolution du temps que consacrent hommes et femmes au ménage et à leurs enfants entre 1985 et 2010. Elle concerne les Français âgés de 18 à 60 ans, qu'ils vivent en couple ou non. [...]

Les femmes se chargent toujours de l'essentiel des tâches domestiques au sein de couples, mais elles en font moins en 2010 (3 heures et 3 minutes par jour en moyenne) qu'en 1985 (4 heures et 12 minutes par jour). La cause principale ? Elles sont de plus en plus nombreuses à travailler. Elles ont donc, mécaniquement, moins de temps à consacrer aux tâches ménagères. [...]

En revanche, les hommes consacrent de plus en plus de temps à leurs activités parentales, quasiment multipliées par deux en 25 ans. Cette évolution est particulièrement flagrante chez les jeunes pères âgés de 18 à 30 ans : ils sont la tranche d'âge masculine qui consacre le plus de temps à leurs enfants. Les lois sur le congé de paternité (2001) et la loi affirmant l'égalité de l'autorité parentale (2002) ont participé à cette évolution.

Il y a malgré tout des constantes : les auteures de l'étude notent que ces activités, à l'instar des tâches domestiques, restent très "sexuées". " Près des trois quarts des soins aux enfants, de leur suivi scolaire ou du trajet d'accompagnement sont ainsi réalisés par les mères. Seules les activités de jeux et de socialisation des enfants sont également partagées entre hommes et femmes ", notent-elles ».

Source : Marianne Skorpis, « Comment la répartition des tâches hommes-femmes a-t-elle évolué en 25 ans ? », *Les Échos*, 29/10/15.

Document n° 2 : campagne de sensibilisation réalisée par *le Laboratoire de l'Égalité*.



Le Laboratoire de l'Égalité est une association créée en 2010 par des femmes et des hommes exerçant des responsabilités dans la vie économique, sociale, universitaire et associative. Il a pour mission d'élaborer des propositions d'action, de sensibiliser les décideurs privés et publics à l'égalité professionnelle et de favoriser la mise en œuvre d'améliorations concrètes dans ce domaine.

1. R.T.T : Réduction du temps de travail.

Source : site Internet du laboratoiredelegalite.org.

Questions :

1. Comment la répartition des tâches entre les hommes et les femmes a-t-elle évolué depuis 25 ans ? (Document 1)
2. Comment expliquez-vous la diminution du temps consacré par les femmes aux tâches domestiques ? (Document 1)
3. Quelles sont les tâches effectuées principalement par les femmes ? (Documents 1 et 2)
4. Comment l'affiche contribue-t-elle à sensibiliser le public aux inégalités persistantes entre les hommes et les femmes ? (Document 2)
5. « Partager une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes » est un sujet d'actualité. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

EXERCICE 4. Sujet d'étude : Mai 68 et les médias.

Document n°1 : les radios en Mai 68.

« Face à l'ORTF¹, verrouillé par le pouvoir gaulliste, les deux radios périphériques, Europe n°1 et RTL, ont montré leur force et leur savoir-faire. C'est à leur écoute que la France a suivi, jour et nuit, le cours frénétique des événements. En cette fin d'après-midi du 3 mai 1968, malgré la présence de plusieurs cars de CRS² devant la fontaine Saint-Michel, l'atmosphère est étrangement calme au quartier Latin. Vers 17 heures, Christian Brincourt, reporter à RTL, redescend de la Sorbonne occupée par les étudiants et que le recteur Jean Roche a décidé de fermer. L'arrivée de la police pour les expulser entraîne les premiers affrontements [...].

Les états-majors d'Europe n°1 et de RTL prennent vite conscience de l'importance des événements. Ces deux radios dites périphériques, parce que leurs émetteurs sont basés hors des frontières (au Luxembourg pour RTL, en Allemagne pour Europe n°1), bataillent pour grignoter des parts d'audience à France-Inter, la radio publique, à l'époque la plus écoutée. Théoriquement indépendantes du pouvoir, RTL et Europe n°1 (dont l'actionnaire principal est un organisme d'État, la Sofirad) sont néanmoins sous contrôle gaulliste, mais bénéficient d'une liberté éditoriale supérieure à la radio publique concurrente. Celle-ci n'ignorera pas les événements. Les journalistes de France-Inter seront sur le terrain au moment des grands affrontements, mais la couverture qu'ils en feront sera "plus sobre", comme le reconnaît aujourd'hui Jacqueline Baudrier, à l'époque rédactrice en chef des journaux parlés de la radio publique. [...]

" Mai 68 a été un événement où les mots ont eu beaucoup d'importance, et il était normal que ce soit la radio qui en soit le vecteur essentiel³ ", dit de son côté Gilles Schneider (aujourd'hui directeur de la rédaction de Radio-France internationale). "Tous les reporters étaient des photographes de l'instantané, et j'ai vécu ce mois de mai comme une série de gros plans que je transmettais à ma rédaction ". »

1. ORTF : l'Office de radiodiffusion-télévision française (radiodiffusion et de la télévision publique).

2. CRS : compagnies républicaines de sécurité. Corps spécialisé de la police nationale, ces compagnies sont chargées du maintien de l'ordre public.

3. Vecteur : ce qui sert de support à la transmission des informations.

Source : Sylvie Kerviel et Daniel Psenny, « Mai 68, le meilleur des ondes », *Le Monde*, 16/05/2008.

Document n°2 : affiche réalisée par les étudiants de l'Atelier populaire des Beaux-Arts (École supérieure des Beaux-Arts de Paris), mai 1968.



Chienlit : désordre.

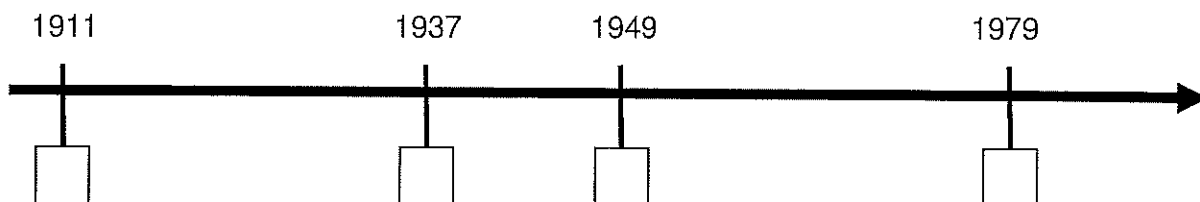
Source : Atelier des Beaux-Arts, mai 1968.

Questions

1. Décrivez la situation en France en mai 1968. (Document 1)
2. Quels sont les différents médias évoqués et leurs relations avec le pouvoir politique ? (Document 1)
3. Quel autre média est utilisé ? (Document 2)
4. Comment les auteurs du document 2 font-ils passer leur message ?
5. Les médias sont des acteurs de la crise de Mai 68. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

ANNEXE : A REMETTRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Question d'histoire :



Question de géographie :



Légende :

Espaces marqués par des tensions géopolitiques